

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales



Le 5 juillet 2026

TABLE DES MATIÈRES

POLITIQUE SOCIALE

M. Savoie

L'hon. M^{me} Boudreau

M. Savoie

L'hon. M^{me} Boudreau

M. Savoie

L'hon. M^{me} Boudreau

M. Savoie

L'hon. M^{me} Miles

M. Savoie

L'hon. M^{me} Boudreau

PROGRAMME DE NUTRITION EN MILIEU SCOLAIRE

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

M. Savoie

L'hon. C. Johnson

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ÉDUCATION

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

M. Lee

L'hon. C. Johnson

GAZ NATUREL

M. Austin

L'hon. M. Herron

M. Austin

L'hon. M. Herron

M. Austin

M. Austin

M. Austin

L'hon. M. Herron

PERSONNES ÂGÉES

M^{me} M. Johnson

L'hon. M^{me} Boudreau

M. M. LeBlanc

Questions orales

[Original]

POLITIQUE SOCIALE

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Comme d'habitude, je vous dis bonjour.

[Traduction]

Madame la présidente, j'aimerais que le gouvernement se penche sur les questions soulevées dans le dernier rapport du défenseur, qui porte sur le décès évitable d'une de nos personnes âgées dans un foyer de soins spéciaux. Pour que les choses soient claires, il ne s'agit pas d'une tentative de rejeter la faute sur le gouvernement ni sur la ministre, mais nous devons parler des éléments communs liés à l'échec du système dans les cas d'Alice et de Bobby.

Nous savons que les systèmes sont nécessaires et que les structures et les processus sont importants. Notre système compte des personnes compatissantes qui se soucient d'autrui et qui travaillent avec ardeur. Nul ne remet cela en cause, mais notre système est débordé et dysfonctionnel. Les règles ont été suivies, et les cases ont été cochées, mais Alice a été négligée à maintes reprises, ce qui a mené à son décès. À la lecture du rapport, l'une des premières choses qui me sont venues à l'esprit est l'incapacité apparente du système et de ses processus à établir des priorités. J'aimerais demander à la première ministre si elle est d'accord avec moi sur ce constat. Merci.

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le chef de l'opposition officielle de la question, qui me permet aujourd'hui de souligner exactement ce que vous mentionnez concernant le rapport sur le décès en 2022 de la personne âgée en question, Alice.

Nous reconnaissons vraiment l'importance du travail du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés. Nous saluons son engagement à l'égard de la protection des droits des personnes vulnérables. Les problèmes qui sont soulignés dans le rapport sont vraiment préoccupants. Nous sommes sincèrement désolés.

Voilà la raison pour laquelle, depuis avoir été nommée ministre responsable des Aînés — maintenant, je suis ministre des Aînés —, je continue à parcourir la province pour rencontrer le plus de personnes âgées possible. Mon objectif est de rendre visible l'invisible, c'est-à-dire rendre visible ce qui est correct, positif et vraiment fabuleux, mais aussi rendre visibles toutes les inégalités, les injustices et les insécurités qui peuvent entourer nos personnes âgées. Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Ma question visait à déterminer si la première ministre est d'accord avec moi sur le manque de priorités dans le système. Il faut établir des priorités dans les dossiers concernant les patients vulnérables.

[Traduction]

À la page 7 de son rapport, le défenseur récapitule les problèmes liés à la façon dont le ministère du Développement social a géré le cas d'Alice. J'aimerais me concentrer sur le dernier élément qu'il soulève. Celui-ci porte sur l'incapacité du ministère à se rendre compte du rôle qu'il a joué dans le décès d'Alice. Comme l'a mentionné la ministre dans les médias, un certain temps s'est écoulé entre le décès d'Alice et la publication du rapport du défenseur. Il est impossible de savoir quels changements, le cas échéant, ont été opérés au sein du ministère concernant sa façon de s'occuper de tels cas. Y a-t-il eu urgence d'agir pour éviter que de telles situations se produisent dans l'avenir? Y a-t-il d'autres cas comme celui d'Alice dont nous ne sommes pas au courant? Il semble bien que l'élément commun entre le décès d'Alice et celui de Bobby découle de l'incapacité du ministère du Développement social à réagir en opérant des changements rapides. La première ministre dirait-elle si des changements considérables ont été apportés à l'approche du ministère par suite du décès d'Alice? Merci.

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie encore une fois le chef de l'opposition officielle d'avoir abordé le dossier. Nous parlons de la situation d'Alice, qui est malheureusement décédée en 2022.

Effectivement, nous travaillons d'arrache-pied au quotidien. Nous accompagnons le plus possible le personnel de première ligne, qui travaille directement avec nos personnes âgées. Nous avons lu le rapport. Nous avons aussi examiné chacune des recommandations. Actuellement, nous évaluons chacune des recommandations. Nous prenons aussi des mesures. Nous le faisons depuis que j'ai reçu mon mandat.

Nous changeons les règles pour permettre aux personnes vulnérables d'être admises en priorité dans nos foyers de soins, par exemple. Nous créons actuellement un système électronique pour déclarer les incidents et mieux suivre les programmes. J'ai aussi eu l'occasion de rencontrer à trois reprises les personnes qui sont intervenantes de première ligne, pour justement savoir si elles disposent des meilleures conditions possibles pour faire leur travail. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Je ne sais pas exactement pourquoi la ministre insiste sur la date, Madame la présidente. Nous savons que le tout s'est produit. La situation a été rendue publique. Ce qui importe, c'est ce que nous avons

Questions orales

fait pour chercher à résoudre la situation. Alice est demeurée dans un établissement de soins de niveau 2 dont le personnel, de toute évidence, a fait de son mieux pour répondre à ses besoins changeants. Bien que nul n'aurait pu prévoir ou prédire qu'Alice connaîtrait une telle fin, il y avait amplement de signes indiquant qu'elle ne recevait pas le niveau de soins nécessaire. Dans son rapport, le défenseur formule cinq recommandations.

- 1. Le Ministère doit tenir les bureaux régionaux responsables des résultats.*
- 2. Le Ministère doit créer des délais obligatoires pour la réponse aux demandes de réévaluation.*
- 3. Le Ministère doit encourager le personnel de première ligne à proposer des solutions et à en assurer la remontée aux échelons supérieurs quand la sécurité et le développement d'une personne vulnérable sont menacés.*
- 4. Le Ministère doit créer une culture dans laquelle le personnel peut faire monter à un échelon supérieur les préoccupations suscitées par le manque de ressources, au lieu de se contenter de remplir des formulaires.*
- 5. Le Ministère doit systématiquement prendre ses responsabilités.*

Je demande à la première ministre de confirmer...

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Le temps est écoulé.

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Merci encore une fois au député de l'opposition de parler du dossier à l'Assemblée. En ce qui concerne le cas d'Alice que vous mentionnez, vous semblez enlever un peu l'idée que les événements se sont passés en 2022. En fait, je pense qu'il est important de mentionner la date ici pendant la conversation. Cela ne diminue aucunement l'importance de la situation concernant cette personne âgée. Nous sommes très au courant de la situation et nous sommes, je veux encore une fois le mentionner, très attristés.

Nous regardons actuellement comment il sera possible d'adopter une perspective 360 à l'égard de la direction. Selon une perspective 360, l'ensemble des partenaires qui gravitent autour de nos personnes âgées peuvent faire partie de la solution ou des solutions qui sont proposées. Nous avons énuméré les différentes recommandations du défenseur des enfants, des jeunes et des aînés et nous avons eu l'occasion de le rencontrer à deux reprises. Nous avons discuté avec lui et nous continuerons notre collaboration pour veiller au bien-être de nos personnes âgées. Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Même si la situation de Bobby était différente de celle d'Alice, les deux cas présentent tout de même suffisamment de similitudes pour indiquer des tendances dans la façon dont le ministère du Développement social s'occupe des cas. Bien sûr, quand le système fonctionne, personne ne se plaint, ce qui est tout à fait logique. Lorsqu'il connaît des ratés, comme dans les cas mentionnés, des changements s'imposent. En tant qu'Assemblée législative, nous en avons convenu pour ce qui est du cas de Bobby. Nous convoquerons un comité multipartite pour examiner ce qui s'est passé dans le cas de Bobby et pour entendre des témoins. Ces travaux nous renseigneront, en tant qu'Assemblée législative, sur la façon d'opérer les changements. L'opposition officielle donnerait son appui si le gouvernement convenait d'inclure le cas d'Alice dans les travaux du comité. Cerner les points communs entre la situation d'Alice et celle de Bobby, ainsi qu'entre la façon dont le ministère a traité chaque situation, comporte des avantages évidents. Pouvoir entendre et comprendre les différences entre les deux situations nous aidera également à ne rien manquer. Le défenseur est aussi en faveur d'une telle approche. La première ministre s'y engagera-t-elle? Nous espérons qu'elle acceptera. Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, je remercie le député d'en face. Il est évident que la situation nous touche tous. Chaque parlementaire ici dirait que ce qui s'est produit ne doit jamais se produire de nouveau. Quels manques devons-nous combler? Quelles brèches devons-nous colmater? Nous portons tous le poids des histoires de Bobby, d'Alice, de Maddie et de Leah. Je suis reconnaissante au député d'en face de nous demander d'envisager la question sous un certain angle. Madame la présidente, par votre entremise, je peux dire au député d'en face que nous examinerons le tout. Merci.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Eh bien, j'espérais quelque chose d'un peu plus fort et plus résolu, Madame la présidente. Le comité se réunira bel et bien et effectuera le travail. Il pourrait effectuer le travail très efficacement. Il y a en fait des chevauchements et des thèmes communs en ce qui concerne le travail du ministère du Développement social, mais, au bout du compte, il y a des différences qui, à mon avis, doivent également être cernées. Si nous effectuons le travail au sujet du cas de Bobby mais pas de celui d'Alice, que risquons-nous de manquer? Je ne veux pas imposer une surcharge de travail au comité, mais je pense que l'examen de chaque cas révélera des éléments importants qui pourraient être utiles dans les deux secteurs. Voilà pourquoi je demande, de concert avec l'ensemble de l'opposition, que le gouvernement non seulement examine la question, mais y consente également. Nous devons tous travailler conjointement dans le dossier. Je pense que le tout serait vraiment utile pour déterminer comment opérer les changements nécessaires au sein du ministère. Merci, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Merci au député de l'opposition de continuer à nous donner l'occasion de prendre la parole à la Chambre pour expliquer la situation.

Nous nous rendons compte de ce que vous mentionnez au sujet de la demande de consultations ou de transparence. Je peux vous affirmer que notre gouvernement, depuis qu'il est au pouvoir, travaille extrêmement fort pour être transparent dans chacune de ses perspectives. Ce que nous souhaitons depuis le début, c'est vraiment laisser la place aux collectivités, aux personnes âgées, aux aidants naturels, aux gens qui gravitent autour des personnes âgées qui ont la possibilité de venir nous voir et de nous exprimer leurs préoccupations. Le gouvernement a montré qu'il a placé les personnes âgées au centre. Ces dernières étaient oubliées depuis tellement longtemps. Je l'ai entendu pendant chacune des visites que j'ai faites dans la province. Je veux vraiment mentionner que, pour notre gouvernement, nos personnes âgées sont au centre de chacun de ses gestes et leurs voix sont extrêmement importantes. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

PROGRAMME DE NUTRITION EN MILIEU SCOLAIRE

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci, Madame la présidente. Passons donc à autre chose. Le programme scolaire de repas du midi du gouvernement Holt est littéralement en retard d'un an et insuffisant, à une pomme près. Les parlementaires du côté du gouvernement avaient promis des repas du midi gratuits pour les élèves qui en avaient le plus besoin, mais leur offrent plutôt un programme à contribution volontaire. Ce n'est pas ce qu'avaient promis les parlementaires du côté du gouvernement. Ils avaient promis des repas gratuits et nutritifs pour nos élèves du Nouveau-Brunswick. Ceux-ci doivent maintenant payer de 4 \$ à 5 \$ par repas. Les parlementaires du côté du gouvernement ont offert de la nourriture gratuite et, dans la plus pure tradition libérale, viennent maintenant puiser de l'argent dans les poches des gens. Ils ont fait un tel gâchis du programme de petits-déjeuners qu'ils se sont servis de cette situation comme excuse pour retarder la mise en oeuvre du programme de repas du midi, et ils n'ont toujours pas été capables d'y procéder correctement. La première ministre a promis des repas du midi gratuits. Qu'a-t-elle à dire aux familles du Nouveau-Brunswick et, surtout, aux élèves qui s'attendaient à un repas du midi gratuit et qui devront maintenant payer? La leçon pour les gens du Nouveau-Brunswick, Madame la présidente, est que, avec les Libéraux, rien n'est gratuit.

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, merci de me donner l'occasion de parler du programme scolaire de repas du midi. Je suis très enthousiaste à l'égard de ce programme. Il s'agissait d'un engagement électoral important, et, qui plus est, il illustre notre engagement à

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

soutenir les familles du Nouveau-Brunswick en ce qui concerne l'abordabilité. Nous avons 25 écoles pilotes à l'heure actuelle. Hier, nous avons visité l'une d'elles, l'École Les Éclaireurs. Nous avons eu l'occasion de voir ce programme extraordinaire en action. Je peux vous assurer qu'il changera la donne. Permettez-moi de vous dire pourquoi il s'agit d'un programme gagnant-gagnant-gagnant-gagnant. Il permettra d'améliorer l'état nutritionnel de tous les élèves. Il permettra de rehausser le sentiment d'appartenance des élèves au sein de leur école. C'est très important. Il permettra d'améliorer les résultats scolaires et viendra appuyer les familles du Nouveau-Brunswick.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : On dit que rien n'est gratuit. Toutefois, les parlementaires du côté du gouvernement Holt ont tout de même promis la gratuité et ont trouvé le moyen de prouver que, effectivement, rien n'est gratuit. Ils ont promis un repas du midi gratuit, mais ils ressemblent plutôt aux intimidateurs dans la cour d'école qui soutirent aux enfants leur argent de poche. Il s'agit du gouvernement qui a congédié des bibliothécaires et abaissé les cibles en matière de résultats scolaires. Il a poursuivi le projet pilote sur le perfectionnement professionnel en l'absence de données. Il n'a pas été à la hauteur de ses propres attentes réduites en matière de résultats en littératie. À l'école, quand un élève a des résultats si médiocres, on l'envoie suivre des cours d'été. Toutefois, Madame la présidente, les parlementaires du côté du gouvernement ont aussi annulé les cours d'été. Ils ont dû refaire leurs cours en communication de Porter O'Brien à de nombreuses reprises, mais leurs notes ne s'améliorent jamais. La semaine prochaine, la présente session de l'Assemblée législative prendra fin. La première ministre nous dira-t-elle s'il y aura un nouveau contingent de ministres de la promotion sociale à notre retour à l'automne? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, je suis ravie encore une fois de parler du succès du programme de repas du midi. Nous sommes au pouvoir depuis un an et demi. Êtes-vous consciente, Madame la présidente, que les élèves du Nouveau-Brunswick ont accès au petit-déjeuner et que, dorénavant, ils auront accès à un repas du midi abordable ? C'est incroyable. Absolument, je suis d'accord. Nous avons vu ce beau programme en action hier à l'École Les Éclaireurs. Nous avons entendu des élèves et des familles dire à quel point le programme était merveilleux. Les gens disaient : Le programme est incroyable ; la nourriture est bonne. Les familles nous disaient : Cela nous enlève le fardeau de décider ce que les enfants vont manger, parce que nous savons qu'ils auront des repas nutritifs et abordables à l'école.

Les repas fournis à l'école soutiendront les élèves et leur permettront de mieux apprendre, parce que nous savons, Madame la présidente, que, lorsque nous avons le ventre plein, nous sommes plus aptes à apprendre. Les élèves ont aussi de meilleurs comportements lorsqu'ils ont le ventre plein. Le programme est tellement bon.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, la première ministre aime piailler. Elle devrait peut-être prendre la parole si elle a quelque chose à dire.

Le gouvernement Holt avait promis que le programme s'appuierait sur une bonne alimentation et des aliments frais et sains. Une fois de plus, ce que nous constatons de la part du gouvernement n'est pas du tout ce qui avait été promis. Nous avons entendu dire que le gouvernement, au lieu de fournir des aliments frais et locaux, avait conclu un contrat avec Chartwells, qui a déjà fourni des services dans les écoles du Nouveau-Brunswick par le passé. Chartwells fournit des aliments préemballés, ce qui est à cent lieues des aliments frais, nutritifs, sains et locaux promis par le gouvernement.

Pire encore, le nouveau programme du gouvernement Holt remplacera les organismes bénévoles qui fournissent bel et bien de sains repas préparés sur place pour les élèves, dans leur école. Les cuisines des écoles, qui, à l'heure actuelle, sont utilisées chaque jour, ne le seront plus, et l'on fournira désormais des produits préemballés. La première ministre mettra-t-elle cartes sur table et précisera-t-elle si les bénévoles seront chassés des écoles où ils ont servi si loyalement, si l'on fournira plutôt désormais des aliments préemballés, et si cela se produira à l'échelle de la province?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, l'un des éléments clés du programme consiste à collaborer avec les partenaires communautaires. C'est exactement ce que nous avons fait. Voilà pourquoi nous constatons de légères différences d'un endroit à l'autre.

Permettez-moi maintenant de vous parler de la visite d'hier à l'École Les Éclaireurs. Le programme y est offert en partenariat avec le CÉ D'ICI et Meals on Wheels, ce qui est fantastique. Ce sont deux partenaires communautaires. Nous avons pu voir en personne les aliments frais qui ont été préparés. Hier, poisson, légumes et pommes de terre figuraient au menu. Il s'agissait de l'un des excellents repas que pouvaient choisir les élèves. L'autre option était un pâté au poulet accompagné de purée de pommes de terre. Ce sont deux exemples de repas maison. Ils étaient succulents, et les enfants les ont mangés. Ils les ont tellement aimés que la demande a augmenté de 50 %. Voilà à quel point les gens aiment le programme. Merci, Madame la présidente.

ÉDUCATION

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Madame la présidente, des familles des quatre coins du Nouveau-Brunswick ont été prises au dépourvu par l'élimination des cours d'été en ligne, et aucun site Web des districts scolaires n'offre à l'heure actuelle le choix de s'inscrire à des cours d'été en personne en 2026. Cette année, le ministère a complètement éliminé le programme de cours d'été en ligne pour toute la province. Selon le district scolaire Anglophone West, les familles devront maintenant payer des centaines de dollars



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

de leur poche, et aucune subvention ne leur sera versée. Le *River Valley Sun* rapporte que l'an dernier, plus de 1 000 élèves ont suivi des cours d'été en ligne. Le ministère a peut-être confondu les cours d'été en ligne avec les sites patrimoniaux provinciaux qui accueillent moins de 5 000 visiteurs.

À quelques semaines seulement de la fin de l'année scolaire, les élèves n'ont aucune voie claire à suivre, aucun autre choix offert par le gouvernement provincial ni aucune nouvelle du ministère. Madame la ministre, ce n'est pas de la planification. C'est le chaos. Ma question est donc la suivante : Pourquoi avez-vous éliminé un programme essentiel à la réussite des élèves? Si votre réponse porte sur la disponibilité du personnel enseignant et la nécessité d'un remaniement, eh bien, vous avez vraiment intérêt à déposer les documents qui justifient l'élimination des cours d'été en ligne plutôt que leur maintien.

[Original]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Madame la présidente, je remercie le député du côté de l'opposition de me donner l'occasion de parler un peu de nos programmes du niveau secondaire. Nous avons adopté une approche beaucoup plus souple pour soutenir les élèves pendant le parcours qui les mène au diplôme d'études secondaires. Grâce à une telle souplesse, nous donnons aux élèves énormément d'occasions de faire du rattrapage pendant l'année scolaire. En plus, les élèves ont aussi la possibilité de faire du rattrapage virtuel.

Le député d'en face a raison. En collaboration avec les districts scolaires, nous avons décidé de réduire l'offre pour cet été, parce que la demande était moins élevée. La demande est moins élevée parce que les élèves peuvent faire du rattrapage pendant l'année scolaire. Cependant, des solutions de rechange sont quand même offertes.

Grâce à notre approche beaucoup plus personnalisée, nous pouvons offrir du soutien individuel aux élèves, ce qui permet de réduire la nécessité d'offrir des cours de façon plus universelle. Merci.

[Traduction]

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Merci, Madame la présidente. Un porte-parole du ministère a affirmé :

Cet été, le NBVLC n'offre pas de cours. La décision a été prise à la suite de consultations auprès des districts scolaires en vue de permettre le remaniement du programme et de donner l'occasion au personnel de se concentrer sur d'autres priorités. [Traduction.]

Il s'agit peut-être d'un plan d'éducation de 12 ans. Non, c'est plutôt un plan de 13 ans.

Madame la ministre, les familles ont appris la nouvelle de l'élimination des cours d'été par les reportages dans les médias, pas de la part du ministère. Les gens ont dit qu'il n'y a eu

Questions orales

aucun avis public, aucune communication directe avec les parents ni aucune possibilité de planifier. Selon le ministère, les cours seront offerts de nouveau dans l'avenir en fonction de la demande future. C'est bien ce qui a été dit. Ma question est la suivante : Comment pouvez-vous évaluer la demande future quand le programme a déjà été éliminé et que les familles ont dû se tourner vers des solutions de rechange privées et coûteuses?

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face de me donner l'occasion d'expliquer le tout une fois de plus. En raison de notre approche plus souple au niveau secondaire, nous sommes en mesure d'appuyer les objectifs des élèves de façon plus personnalisée. Cela signifie que nous leur offrons la possibilité de suivre des cours de rattrapage, ou de faire au cours de l'année scolaire le nécessaire pour leur réussite future. Cela signifie que le député d'en face a raison de dire que des changements ont été apportés aux programmes. L'approche est beaucoup plus personnalisée, puisque nous appuyons les élèves et répondons à leurs besoins. Cet appui peut être offert au cours de l'année. Il peut s'agir d'un appui en ligne. Le tout peut être offert au cours de l'année scolaire. Les programmes ont été modifiés pour répondre aux besoins des élèves. Voilà la situation, Madame la présidente. Merci.

M. Lee (Fundy-The Isles-Saint John Lorneville, PC) : Eh bien, merci, Madame la présidente. Au cours des années précédentes, le programme offrait des cours d'été gratuits aux élèves qui avaient échoué des cours, qui n'étaient pas satisfaits de leurs notes ou à qui il manquait des cours obligatoires qu'ils n'avaient pas suivis. Les élèves devront dorénavant se tourner vers d'autres solutions, comme l'Ontario Virtual School ou le NBCC. Ma question pour la ministre de l'Éducation est la suivante : Pourquoi votre ministère a-t-il éliminé un programme provincial gratuit sans prévoir de soutien financier pour les familles? Les cours de remplacement coûtent entre 400 \$ et 600 \$ selon le fournisseur. Comment cela cadre-t-il avec l'objectif déclaré du gouvernement de réduire les obstacles à l'éducation?

[Original]

L'hon. C. Johnson (Moncton-Sud, ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, L) : Merci, Madame la présidente. Notre approche sur le plan des études secondaires consiste à soutenir les élèves dans leurs objectifs d'apprentissage. Elle peut varier selon les besoins de l'élève. Grâce à cette approche, les élèves choisiront parfois de faire un rattrapage pendant l'année. Parfois, comme l'a dit le député de l'opposition, ils choisiront de faire un rattrapage ou une accélération en suivant des cours du CCNB ou d'autres établissements postsecondaires. L'idée de base est vraiment d'assurer aux élèves un soutien personnalisé dans leur parcours scolaire. C'est exactement ce que nous faisons. Nous leur offrons différentes options pour y arriver et, oui, des changements ont été apportés au programme très prescriptif parce que nous tentons de nous éloigner d'une telle approche. Nous savons en effet qu'offrir un appui personnalisé à l'élève favorise davantage la réussite. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

GAZ NATUREL

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Merci, Madame la présidente. Ici, le 27 mars, nous avons entendu une annonce formidable pour l'économie canadienne et pour la population de l'Allemagne. Soulignons, pour établir le contexte historique, que l'Allemagne a démoli il y a de nombreuses années toutes ses centrales nucléaires et qu'elle comptait sur le gaz naturel russe pour produire de l'électricité pour sa population. Toutefois, lorsque la guerre entre la Russie et l'Ukraine a éclaté, l'approvisionnement a cessé. L'Allemagne a maintenant désespérément besoin d'énergie pour produire de l'électricité pour sa population.

Le 27 mai, la Colombie-Britannique, de concert avec le gouvernement du Canada, a fait une annonce formidable selon laquelle elle acheminerait du gaz naturel de la Colombie-Britannique vers l'Allemagne. Pour mieux illustrer le trajet que celui-ci devra parcourir, je souligne que le gaz naturel de la Colombie-Britannique devra être transporté jusqu'en Amérique du Sud, passer par le canal de Panama, remonter vers les Caraïbes et traverser l'océan Atlantique jusqu'en Europe. Voilà 9 300 milles marins. Madame la présidente, 3 000 milles marins séparent Saint John du même port en Europe. Pourquoi continuons-nous à rater des occasions en raison du ridicule moratoire sur l'exploration du gaz naturel?

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie mon collègue d'en face de la question. À mon avis, l'annonce faite par le gouvernement fédéral et le gouvernement de l'Allemagne est très positive. Notre nation est clairement à la recherche de nouvelles relations d'interdépendance politique et économique. Il est évident que les Allemands recherchent un éventail de choix pour ce qui est de l'approvisionnement en gaz naturel. Dans le cas qui nous occupe, de nouvelles infrastructures encore à construire pourraient être utilisées. Je souhaite bonne chance à nos amis britanno-colombiens pour leur projet à Prince Rupert. Je le répète, il s'agit d'une bonne nouvelle.

Il est possible que le gaz naturel canadien fasse l'objet d'une entente de vente avec l'Allemagne. Dans ce cas, le gaz pourrait provenir de la côte Ouest. Le gaz pourrait aussi provenir de la côte Est à un moment donné dans l'avenir. Peut-être le député appuiera-t-il en fait notre projet de pipeline. Je le remercie de sa question. Je sais qu'il souhaite lui aussi que soit libéré le potentiel des ressources naturelles du Nouveau-Brunswick pour créer plus de richesse. Merci.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Le ministre a raison de dire que la nouvelle est excellente pour la Colombie-Britannique. Pendant ce temps, le sous-sol du Nouveau-Brunswick renferme 77 billions de pieds cubes de gaz naturel. Ce gaz se trouve sous nos pieds, et il y a encore beaucoup de gaz naturel parce que les parlementaires d'en face refusent d'en libérer le potentiel.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Madame la présidente, le ministre parle d'explorer d'autres possibilités pour l'Allemagne grâce à la mise en valeur du gaz naturel. En fait, le 20 avril, le ministre des Ressources naturelles a rencontré le ministre albertain de l'Énergie au sujet d'un pipeline qui traverserait le Nouveau-Brunswick pour que Repsol puisse exporter son gaz naturel vers les marchés européens. Il préconise l'acheminement du gaz naturel de l'Alberta vers le Nouveau-Brunswick en vue de son exportation. À qui cela profiterait-il? À l'Alberta. Quand le gouvernement actuel commencera-t-il à servir les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick? Levez le moratoire sur l'exploration du gaz naturel, et allons de l'avant.

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je pense qu'il est logique d'avoir une conversation avec nos amis de l'Alberta. Nous voulons assurer le bon fonctionnement de la Confédération. À vrai dire, nos ports de la côte Est peuvent jouer un rôle dans la création de richesse pour tout le pays.

Je suis quelque peu frappé par l'ironie en ce moment. Le député pose des questions au sujet d'un projet que les parlementaires d'en face auraient pu mettre en oeuvre eux-mêmes au cours des six années dont ils ont disposé. Je ne sais pas pourquoi les parlementaires retournent dans le passé à l'égard du dossier. J'aimerais que le député appuie avec enthousiasme notre nouvelle loi sur les mines, le projet de loi 45. J'espère que les parlementaires appuieront cette initiative particulière. Nous pourrions parler plus tard du gaz naturel.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Madame la présidente, en attendant que nous parlions plus tard du gaz naturel, des bateaux quittent la Colombie-Britannique pour exporter le potentiel de cette province, et les exportations génèrent des recettes considérables. La Colombie-Britannique engrange des recettes de 15,5 milliards de dollars, et l'économie canadienne en reçoit 1 milliard. Notre sous-sol renferme 80 billions de pieds cubes de gaz naturel. La mise en valeur de ce gaz pourrait injecter 21 milliards dans l'économie de la province et créer des milliers d'emplois à temps plein.

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Monsieur le député.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Même Énergie NB, à la page 22 de son examen, soutient que, compte tenu des prix élevés de l'électricité, l'utilisation du gaz naturel aux fins de chauffage changerait la donne pour les ménages.

(Exclamations.)

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Monsieur le député.

M. Austin (Fredericton-Grand Lake, PC) : Les gens d'en face ratent la cible chaque fois. Plus nous restons les bras croisés à cause du gouvernement actuel et du moratoire ridicule, plus

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

le Nouveau-Brunswick sombre dans la pauvreté, accablé de déficits et de dettes. Madame la présidente, mettons fin aux sottises. Monsieur le ministre, levez le moratoire, et mettons le Nouveau-Brunswick sur la bonne voie.

L'hon. M. Herron (Hampton-Fundy-St. Martins, ministre des Ressources naturelles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. De fait, le Canada et l'Allemagne ont conclu une entente de vente. Il s'agit d'une bonne chose. Toutefois, 700 km de pipeline restent à construire pour se rendre à Prince Rupert. L'installation n'est pas encore construite. Cela prendra aussi un certain nombre d'années. Aucun bateau ne descendra de sitôt la côte du Pacifique. Nous croyons toujours que si du gaz naturel est acheminé du Canada vers l'Europe, il partira par défaut de Saint John.

[Original]

Madame la présidente, j'ajouterais peut-être qu'un moratoire est toujours en place et que certaines conditions y sont rattachées. Nous savons qu'il y a récemment eu des conversations à ce sujet. Il y a beaucoup d'intérêt à l'égard de la question du gaz naturel. Nous pourrions parler du sujet dans l'avenir.

[Traduction]

PERSONNES ÂGÉES

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Madame la présidente, le rapport du défenseur public, *Quand le système est fatal*, est une condamnation cinglante de la façon dont notre système provincial s'occupe de certaines de ses personnes âgées les plus vulnérables. Le rapport explique en détail comment une femme âgée atteinte de démence s'est éloignée de nombreuses fois de son foyer de soins, comment le personnel soignant a exprimé des préoccupations à de multiples reprises et comment les évaluations ont confirmé qu'elle avait besoin d'un niveau de soins plus élevé. Malgré tous ces signaux d'alarme, elle est demeurée sur une liste d'attente pendant plus d'un an. Le défenseur a déterminé que les politiques avaient été suivies, les formulaires remplis et les procédures respectées, mais que le système n'a pas réussi à protéger la personne concernée.

Je pose la question suivante à la ministre du Développement social ou à la ministre des Aînés : Le gouvernement s'engagera-t-il aujourd'hui à mettre en oeuvre l'ensemble des recommandations formulées dans le rapport *Quand le système est fatal*? La ministre pourrait-elle fournir un calendrier de mise en oeuvre complète de ces recommandations?

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie la députée du côté de l'opposition de me donner l'occasion de prendre la parole de nouveau

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

au sujet du rapport présenté par le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés. Le rapport s'intitule *Quand le système est fatal* et il porte sur le décès d'Alice en 2022.

Vous avez mentionné plus tôt l'effet d'urgence. J'ai une question à poser aux parlementaires du côté de l'opposition. L'incident s'est malheureusement produit en 2022. Quelles mesures ont été prises entre 2022 et 2024 pour donner suite à la triste situation dont il est question ici?

Notre gouvernement a lu très attentivement l'ensemble des recommandations. J'ai effectivement eu deux rencontres avec le défenseur des enfants, des jeunes et des aînés. L'une des rencontres a permis d'aborder de façon directe l'ensemble des recommandations. Notre gouvernement s'est engagé à travailler en collaboration avec l'ensemble des partenaires qui gravitent autour des personnes âgées, y compris, bien sûr, nos intervenants de première ligne. Nous voulons nous assurer qu'ils ont tous les outils nécessaires pour intervenir. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Veuillez exposer votre rappel au Règlement.

Rappel au Règlement

M. M. LeBlanc (Belle-Baie—Belledune, L) : Merci, Madame la présidente. Je sais que le chef de l'opposition officielle n'occupera ses fonctions que pour quelques jours encore. J'ai écouté les débats très attentivement au cours des derniers jours ; il a joué avec le feu, et je crois que, aujourd'hui, il a dépassé les bornes. L'examen des décisions antérieures de la présidence permet de constater qu'il est interdit de dire qu'un parlementaire doit « mettre cartes sur table ». Le chef de l'opposition officielle a employé cette expression aujourd'hui, et je crois qu'il devrait rétracter ses propos et présenter ses excuses. Il a aussi dit que les gens du gouvernement « soutirent aux enfants leur argent de poche ». Je ne crois pas que ce langage soit parlementaire et j'aimerais que le chef de l'opposition officielle rétracte également ces propos. Merci.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Nous consulterons le hansard et je vous reviendrai à ce sujet.

De toute évidence, certains propos ont frôlé la limite de la tolérance, et nous devons nous respecter les uns les autres. Nous sommes tous d'honorables parlementaires et nous devrions élever le débat. Merci.

Le temps consacré à la période des questions est écoulé. J'ai presque dit que la période des applaudissements était écoulée, mais ce n'est pas grave.